

“ONS RECHT”

Presidents: Pierre Roland
Hilaire Daes

“NOTRE DROIT”

e-mail: info@notredroit.be

Représentants: De Bijl Laurent - ms Lauwen-Cybra
De Roeck Luc - ms Saphir
Michon Robert - ms Jaguar
Straatman Everard – mts Orinoco
Verschraeghen Kris – mts Calcit 5
Walraeve Vincent – ms Dreamboat

Chers collègues bateliers,

Depuis un mois déjà, quelques bateliers se sont regroupés et ont pris l’initiative de créer une organisation professionnelle afin de défendre leur métier.

Cette organisation se composera de bateliers actifs ou anciens navigants ayant l’esprit de défendre et de soutenir la profession. Après quelques semaines d’appels à la solidarité nous constatons par la réaction de nos collègues que le montant demandé (**0.50€/ton par an**) est un peu élevé. Après s’être concerté entre délégués nous vous proposons une cotisation à **0.25€/ton par an**. En espérant vous donnez plus de facilités pour vous affilier et devenir plus nombreux. (ex : si sur l’année vous obtenez une augmentation de 0.25€ sur un transport votre cotisation vous sera remboursée).

N’oublions pas qu’il y a +/- 20 ans avec la pression des syndicats URS et Flandria nous avons été soumis à des charges sociales très importantes, cela prouve que le fondement d’un organisme de défense solidaire peut être bénéfique.

Les objectifs de l’association sont :

1. avoir une organisation à caractère professionnel entourée de personnes compétentes pour que nos entreprises fonctionnent.
2. Être membre de l’Organisation Européenne de la Batellerie (OEB) et de l’union Européenne de la navigation fluviale (UENF/EBU). La cotisation s’élève à 5000€par association. Par l’intermédiaire de ces associations, nous aurons la possibilité de plaider la cause de la Batellerie à la Commission Européenne (Bruxelles) et à la Commission du Rhin (Strasbourg).
3. Être membre à la fédération de la Batellerie Belge (FBB) dont la cotisation est de 375€ par an.
4. Créer un siège social avec un secrétariat et un service de comptabilité.
5. Faire évoluer les réunions entre bateliers en ouvrant les portes pour défendre notre métier.
6. Améliorer les endroits de stationnement (il y en a pas assez).
7. Mise en place de points d’approvisionnement d’eau potable.
8. Mise en place de dépôt d’huile usée etc...
9. Supprimer la quittance en papier sur les voies navigables en Belgique, cela fait déjà un an que cinq bateaux font leur quittance électronique (via pc) en phase de test et ne doivent plus se présenter aux bureaux de contrôle, ce qui assure une sécurité supplémentaire à bord dans les écluses.

10. Interdire la diffusion des données AIS sur internet, afin de maintenir nos droits sur le respect de la vie privée.
11. Aide pour les demandes de subsides
12. Entretien des ouvrages d'art.
13. Se défendre contre la concurrence déloyale ex : chemin de fer, les pipes line sont subsidiées par l'état, les mesures de protection prise par le gouvernement néerlandais pour leur flotte sur le plan financier.
14. Une élection des délégués et présidents se fera lors de la première Assemblée Générale
15. Approbation du calcul NEA
16. Améliorer le contrôle des documents de bord tel que schiffattest si l'on se trouve en Wallonie que l'on ne doit pas dépendre de la commission d'Anvers et vice versa.
17. Renouveler la loi de 1936 et l'adapter à notre époque.
18. Etablir le contrat d'affrètement en 3 exemplaires (client, affréteur et transporteur) avec le cout réel du transport.
19. Améliorer le statut de l'indépendant en fin de carrière (ex : pension, charges sociales etc..) diminution des charges sociales pour notre personnel.
20. Obtenir plus de transparence sur les agissements des responsables de la commission paritaire.
21. Assouplir certaines normes EBIS pour les bateaux et instaurer des normes de sécurité aux installations de transbordement.
22. faire respecter la partie B de la convention pour les déchets de chargement et déchargement.

Regroupons-nous ! Contribuer et l'organisation vous défendra.

Rejoignez-nous en vous inscrivant sur la liste des membres.

info@notredroit.be

En mentionnant :

Nom du bateau, propriétaire, tonnage, adresse, tél et mail.

Nous ne percevons aucunes cotisations sans avoir de bonne chance de réussite.

Nous vous attendons nombreux.

L'équipe de Notre Droit.